

BAC PROFESSIONNEL A.S.S.P.*

*Accompagnement, Soins et Services à la Personne



PROFIL ET QUALITÉS REQUISES

C'est une formation qui s'adresse **aux jeunes motivés par la relation d'aide à la personne** et intéressés par le secteur du soin et de l'accompagnement.

Elle nécessite **une bonne résistance physique et psychologique**, et requiert d'avoir des compétences relationnelles et des **qualités d'écoute et d'observation**.

L'assiduité, le dynamisme, la créativité et l'esprit d'équipe sont de solides atouts pour cette formation.



PLUSIEURS CURSUS SELON LE PROFIL DES ÉLÈVES

- Pour les collégiens de 3^{ème} générale ou « Prépa Pro »,
- Pour les lycéens de 2^{nde} générale, technologique ou professionnelle souhaitant se réorienter ou pour les titulaires d'un CAP ATMFC ou AEPE qui souhaitent bénéficier de l'intégralité de la formation.

Entrée en 2^{nde} professionnelle

- Pour les lycéens de 2^{nde} générale, technologique ou professionnelle,
- Pour les lycéens titulaires d'un CAP ATMFC ou AEPE.

Entrée en 1^{ère} professionnelle par le dispositif « passerelle »

- Pour les lycéens issus de 1^{ère} professionnelle ASSP.

Poursuite en Terminale ASSP en initial ou en apprentissage





APTITUDES ET COMPÉTENCES VISÉES

Le titulaire du bac professionnel ASSP exerce ses activités auprès de l'**enfant**, de l'**adolescent**, de la **personne adulte ou âgée**, de la **personne en situation de handicap**, présentant une dépendance temporaire ou permanente. Il travaille au sein d'établissements sanitaires et médico-sociaux ou auprès de services de soins ou d'aide à domicile.

Des activités de soins d'hygiène, de confort, de sécurité

Des activités d'aide aux actes de la vie quotidienne et au maintien de la vie sociale

Des activités d'éducation à la santé

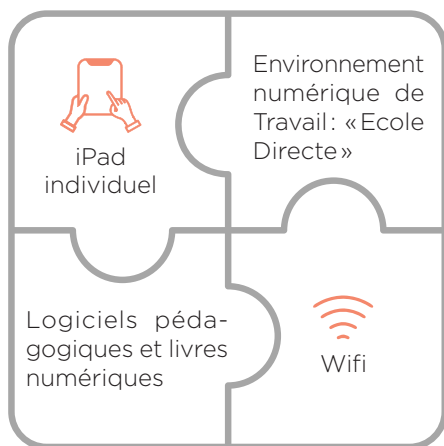
Des activités liées au travail en équipe

Le titulaire du Bac professionnel ASSP sera capable de réaliser :

Ces interventions s'inscrivent dans le cadre d'une **approche globale et individualisée de la personne** et en étroite **collaboration avec les professionnels** de santé, les travailleurs sociaux, les partenaires institutionnels.



Outils proposés



Méthodes pédagogiques

- Méthodes interactives à partir des expériences et des savoir-faire des apprenants,
- Mises en situation,
- Ateliers d'application en pratique professionnelle,
- Travaux de groupe,
- Approches ludiques avec l'utilisation de jeux pédagogiques,
- Méthodes créatives,
- Incitation à l'entraide et à la bienveillance,
- Mise en place d'évaluations formatives et d'évaluations des compétences.





CONTENU DE LA FORMATION

L'enseignement professionnel :

- Sciences Médico-Sociales
- Biologie - physiopathologie
- Microbiologie
- Nutrition
- Techniques professionnelles
- Économie-gestion
- PSE (Prévention-Santé-Environnement)

Les PFMP: Périodes de Formation en Milieu professionnel :

- 2 périodes de 3 semaines en Seconde
- 2 périodes de 4 semaines en Première
- 1 période de 6 semaines obligatoire en Terminale et une période complémentaire pour les élèves qui ont un projet d'insertion professionnelle.

→ **NOUVEAUTÉ 2024**



ÉPREUVES DU BAC PROFESSIONNEL ASSP

Des épreuves professionnelles :

- E.2:** Conception d'action(s) d'éducation à la santé - **EP**
- E.31:** Accompagnement de la personne dans une approche globale et individualisée - **CCF**
- E.32:** Soins d'hygiène, de confort et de sécurité - **CCF**
- E.33:** Travail et communication en équipe pluriprofessionnelle - **CCF**
- E.34:** Économie-gestion - **EP**
- E.35:** Prévention-Santé-Environnement - **EP**

Précisions sur les modalités d'évaluation :

CCF : Contrôle en Cours de Formation : évaluation réalisée soit en cours de PFMP soit au lycée.
EP : Épreuves ponctuelles en examen terminal.

Des épreuves d'enseignement général :

- E.11:** Mathématiques - **CCF**
- E.12:** Physique-Chimie - **CCF**
- E.4:** Langue vivante : Anglais - **CCF**
- E.51:** Français - **EP**
- E.52:** Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique - **EP**
- E.6:** Arts appliqués et culture artistique - **CCF**
- E.7:** EPS - **CCF**





LES « PLUS » DE NOTRE FORMATION



**Voyage CCF
« Raquettes »
en Terminale**

Les projets

**Les sorties
culturelles
(musées,
cinéma)**



PISTES D'ORIENTATION APRÈS LE BAC PROFESSIONNEL ASSP

Insertion professionnelle

Le bac professionnel ASSP donne accès à une **diversité d'emplois identifiés sous les terminologies** suivantes :

- Assistant ou assistante en soins et en santé communautaire
- Accompagnant ou accompagnante de personnes fragilisées, de personnes en situation de handicap
- Maître ou maîtresse de maison, gouvernant ou gouvernante
- Responsable d'hébergement
- Responsable de petites unités en domicile collectif
 - Intervenant ou intervenante en structures d'accueil de la petite enfance
 - Assistant ou assistante de responsable de secteur
- Accueillant familial ou accueillante familiale

Poursuites d'études

Le bac professionnel ASSP permet d'accéder à des **poursuite d'études ou de formation** pour préparer les diplômes suivants :

- DE d'Aide-soignant*
- DE d'Auxiliaire de Puériculture*
- DE d'Accompagnant Éducatif et Social (AES)*
- DE de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale
 - DE de Moniteur-Éducateur
 - BP de Préparateur en pharmacie
 - BP JEPS (Brevet professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport)
- BTS Économie Sociale Familiale (ESF)
- BTS Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social (SP3S)
- DE d'Infirmier
- DE d'Éducateur de Jeunes Enfants; DE d'Éducateur Spécialisé, DE d'Assistant de Service Social

DE: Diplôme d'État
BP: Brevet professionnel



*Équivalences de diplôme pour les titulaires du BAC ASSP :

- DE d'Aide-soignant: dispense de 4 blocs sur les 5 de la formation.
- DE d'Auxiliaire de Puériculture: dispense de 3 blocs sur les 5 de la formation.
- DE d'Accompagnant Éducatif et Social: dispense de 2 blocs sur les 5 de la formation.

**Pour participer
à un stage
d'immersion,
scannez le
QR code**

